

Arrêté du maire n°2020/168

Objet : Délégation de signature et de fonctions d'Officier d'Etat Civil à Mme MOLLARD Marie-Hélène

NATURE : Institutions et vie politique

Le Maire de la Commune de CHAMPAGNE AU MONT D'OR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-20, L.2122-30, R.2122-8 et R.2122-10,

Vu l'arrêté n°19/223 RH du 29 juillet 2019, nommant par promotion interne au 1^{er} août 2019, Mme Marie-Hélène MOLLARD née RAMPON stagiaire du grade de rédacteur,

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, de donner à Mme Marie-Hélène MOLLARD, les délégations prévues par les articles R.2122-8 et R.2122-10 du Code général des collectivités territoriales.

Arrête

- ARTICLE 1 :** Mme Marie-Hélène MOLLARD reçoit délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement des adjoints et pour la durée du mandat du maire pour la légalisation de signature dans les conditions prévues aux articles R.2122-8 et L.2122-30 du Code général des collectivités territoriales.
- ARTICLE 2 :** En application de l'article R.2122-10 du Code général des collectivités territoriales, Mme Marie-Hélène MOLLARD reçoit délégation de l'ensemble des fonctions d'officier d'état civil à l'exception de la célébration des mariages, pour la durée du mandat du maire.
- ARTICLE 3 :** La présente délégation est valable, conformément à l'article L.2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, tant qu'elle n'est pas rapportée.

ARTICLE 4 : La Direction Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance de l'intéressée et inscrit au registre des actes de la mairie.

Ampliation sera transmise à :

- Monsieur le préfet du département du Rhône ;
- Monsieur le Procureur près du Tribunal de Grande Instance de Lyon.

ARTICLE 5 : Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent arrêté et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois après sa notification.

Champagne au Mont d'Or,
Le 27 mai 2020

Véronique GAZAN

Maire

Notifié le: 28/05/2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'V. Gazan', written over a horizontal line.A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'V. Gazan', written to the right of the official seal.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délégations de signature et de fonctions d'Officier d'Etat Civil à Madame Marie-Hélène MOLLARD

Date de transmission de l'acte : 27/05/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 27/05/2020

Numéro de l'acte : 2020-168 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 069-216900407-20200527-2020-168-AR

Date de décision : 27/05/2020

Acte transmis par : Evelyne ROCHET

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.5. Delegation de signature
5.5.2. Délégation de signature au personnel

